

[Note d'information de la Depp « 64 350 élèves allophones nouvellement arrivés en 2017-2018 : 8 sur 10 étaient déjà scolarisés précédemment »](#) [1]

Brun, L., Le Caignec, E. (2019, décembre). **64 350 élèves allophones nouvellement arrivés en 2017-2018 : 8 sur 10 étaient déjà scolarisés précédemment**. *Note d'information*, 19(52). Paris : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp).

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 64 350 jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers dans le domaine de l'apprentissage du français langue seconde ont été scolarisés en école élémentaire, en collège ou en lycée. À ces élèves allophones nouvellement arrivés et scolarisés s'ajoutent 1 980 jeunes pris en charge par les missions de lutte contre le décrochage scolaire et 2 380 jeunes en attente d'une affectation. Près de 8 allophones nouvellement arrivés sur 10 étaient déjà scolarisés précédemment et près de 9 sur 10 bénéficient d'un soutien linguistique, la plupart du temps dans des unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants. *Données complémentaires disponibles au format .xls*.

[En savoir plus \(Ministère de l'Éducation nationale\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/note-dinformation-de-la-depp-%C2%AB-64-350-%C3%A9I%C3%A8ves-allophones-nouvellement-arriv%C3%A9s-en-2017-2018-8>

[2] <https://www.education.gouv.fr/cid58968/64-350-eleves-allophones-nouvellement-arrivees-en-2017-2018.html>